



TARIFS PRESTATIONS

Maison d'accueil pour personnes âgées l'OUSTALET
Place de l'Eglise – 26460 BOURDEAUX

☎ Téléphone : 04 75 00 76 30 - 📠 Télécopie : 04 75 53 31 53 - ✉ Courriel mapa.oustalet@wanadoo.fr

TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} mars 2016

Selon Arrêté n° 16DS 0060 - DGA du Département de la Drôme. Applicable 1^{er} mars 2016

Hébergement complet + dépendance GIR 5 et 6

57,12 € + 3,62 € = 60,74 euros par jour

Hébergement complet + dépendance GIR 3 et 4

57,12 € + 3,62 € + 4,92 € = 65,66 euros par jour

Hébergement complet + dépendance GIR 2 et 1

57,12 € + 3,62 € + 11,92 € = 72,66 euros par jour

AUTRES PRESTATIONS

(tarifs votés par le Conseil d'administration, Association Le Châtelas le 15/12/2014)

Forfait Entretien du linge

18,50 euros par mois

Téléphone

0,16 € l'unité

Téléphone dans chaque chambre et au libre usage du résident,
tarifé à l'unité consommée et enregistrée au standard de l'Etablissement

Intervenant extérieur

à titre payant pour son propre compte

Tarif REPAS

L'Oustalet offre aux personnes extérieures à l'établissement la possibilité
de prendre le repas de midi aux conditions suivantes :
Etre domicilié à BOURDEAUX ou ses environs et avoir plus de 60 ans

Abonné régulier : 8,50 euros par repas

MINIMUM 20 jours/mois (entre le 1er et le 30/31 de chaque mois)

Occasionnel : 13,50 euros par repas

en dessous de 20 jours par mois

possibilité de carte de 10 repas : 125€ (valable un an)

Occasionnel : Repas amélioré (Noël, 1er an, etc.) : 15,50 euros

Seuls les RESIDENTS peuvent inviter leur famille ou des amis.

Le tarif « OCCASIONNEL » s'applique dans ce cas.



TARIFS PRESTATIONS

Maison d'accueil pour personnes âgées l'OUSTALET
Place de l'Eglise – 26460 BOURDEAUX

☎ Téléphone : 04 75 00 76 30 - 📠 Télécopie : 04 75 53 31 53 - ✉ Courriel mapa.oustalet@wanadoo.fr

Ce que le prix de journée comprend :

- L'hébergement,
- La nourriture (petit-déjeuner, repas de midi et soir, goûter),
- L'entretien quotidien de la chambre,
- Le ménage hebdomadaire de la chambre,
- L'entretien du linge hôtelier (draps, taies, alèses, couvertures, dessus de lit, rideaux, serviettes de table),
- Les animations courantes au sein de la résidence,
- L'électricité et le chauffage,
- L'eau chaude, l'eau froide,
- Les réparations faites à l'initiative de l'établissement,
- La taxe d'habitation,

Ce que le prix de journée ne comprend pas :

- Les communications téléphoniques,
- L'entretien du linge personnel du résident confié à l'établissement (L'établissement exclut sa responsabilité pour l'entretien des textiles "délicats" type laine, soie, dentelle, Rhovyl, DAMART®),
- Les actes médicaux et para médicaux (Maison accueil non médicalisée),
- Les protections si nécessaire (incontinence),
- Les frais de coiffeur, pédicure, manucure, esthéticienne, ou tout autre professionnel,
- Les frais de transport particulier (taxis etc.),
- Les frais de réfection de chambre pour convenance personnelle,
- Les réparations des éléments mobiliers personnels,
- L'entretien et la réparation des matériels personnels dont la remise en état ou l'évolution technologique n'est pas du ressort de l'établissement,
- Les repas pour les invités du résident (13,50 euros TTC par repas),

Toutes ces prestations sont facturées en direct, ou refacturées mensuellement lorsque l'établissement en a fait l'avance.

Les aides dont les résidents à l'OUSTALET peuvent bénéficier :

- L'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) concerne les dépenses liées à la dépendance,
Le forfait GIR 5-6 (soit 3,62 euros/jour au 01/03/2016) est considéré comme un ticket modérateur toujours à la charge du résident.
- L'Aide Personnalisée au Logement (APL),
- L'Aide Sociale (AS) concerne les dépenses liées à l'hébergement.

Aides fiscales (renseignements auprès du centre des Impôts dont vous dépendez)

- Réduction d'impôt au titre de l'hébergement en établissement pour personnes âgées,
- Abattement spécial forfaitaire accordé aux personnes âgées.